

Pollution de l'air intérieur dans l'habitat

Nous passons 70 à 90 % de notre temps à l'intérieur des locaux, où nous sommes exposés à différents polluants, principalement par inhalation. Les problèmes de pollution intérieure peuvent être liés à des éléments structurels (implantation et conception du logement, chauffage, climatisation...) ou conjoncturels (ventilation, présence humaine et animale, présence de fumeurs, activités comme la cuisine ou le ménage...). Il est maintenant établi que l'air intérieur est davantage pollué qu'à l'extérieur, notamment en raison de la présence de sources de pollution spécifiques, mais également en raison de certains comportements conduisant à une mauvaise ventilation des locaux et donc à une accumulation des polluants.

Pour en savoir plus : www.air-interieur.org

Moins d'1 habitant sur 2 s'estime bien informé

En Provence-Alpes-Côte d'Azur, 46 % des habitants se sentent plutôt bien informés sur les effets sanitaires de la pollution de l'air intérieur, 41 % plutôt mal informés et 13 % n'en ont jamais entendu parler. Parmi les thèmes abordés dans ce Baromètre¹, c'est un de ceux sur lesquels la population se sent la moins bien informée.

Pourtant, la moitié des habitants pense que cette pollution présente un risque élevé pour la santé des Français, sans différence selon le niveau d'information ressenti.

De nombreuses sources de pollution identifiées

Le tabac, les produits d'entretien ou de bricolage, les moisissures, l'air extérieur et les acariens sont les cinq principales sources de pollution de l'air à l'intérieur, reconnues par plus de 7 habitants sur 10 (F1). Par contre, moins d'1 sur 3 pense que le mobilier contribue à cette pollution. Hormis pour les cosmétiques, les animaux et l'air extérieur, les personnes les moins sensibles à l'environnement connaissent moins bien les sources de pollution de l'air intérieur.

Près d'1 habitant sur 5 a déjà ressenti les effets sanitaires de la pollution intérieure

Dans la région, 19 % des habitants estiment avoir déjà ressenti les effets de la pollution de l'air intérieur sur leur santé ou celle de leurs proches (F2). Cette proportion est plus élevée en milieu urbain qu'en milieu rural (20 % contre 11 %) et chez les personnes insatisfaites de leur logement (27 % contre 18 %).

Comparaison interrégionale

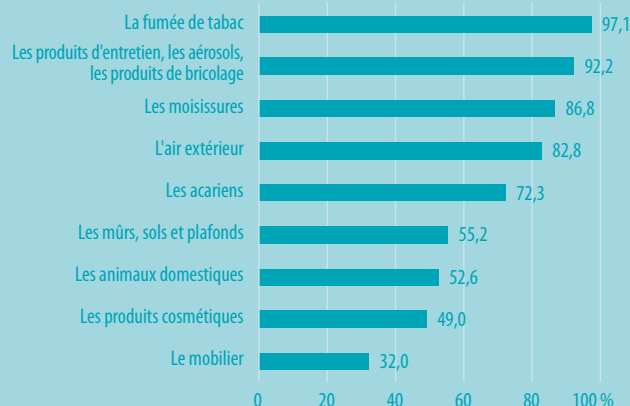
Quelle que soit la région, la proportion de personnes pensant que la pollution de l'air à l'intérieur des bâtiments représente un risque élevé pour la santé des Français et celle de personnes ayant déjà ressenti les effets de la pollution de l'air intérieur sur leur propre santé ou celle de leur entourage ne diffère pas significativement de la moyenne nationale (respectivement 50 % et 18 %).

Le fait d'aérer son logement au moins une fois par jour en hiver est une pratique plus courante en Provence-Alpes-Côte d'Azur qu'en France métropolitaine (F3), en raison notamment de conditions climatiques plus favorables.

NB : Les pourcentages ayant servi à cette comparaison diffèrent de ceux utilisés pour l'analyse régionale car ils sont établis à partir de données standardisées sur l'âge (structure par âge de la population française au 1^{er} janvier 2007).

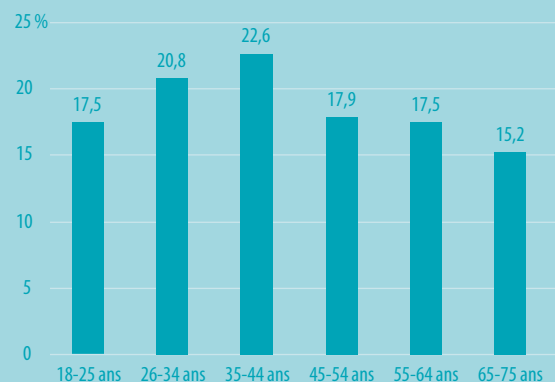
¹ Cf. Méthodologie

F1. Éléments perçus comme contribuant à la pollution de l'air à l'intérieur des logements



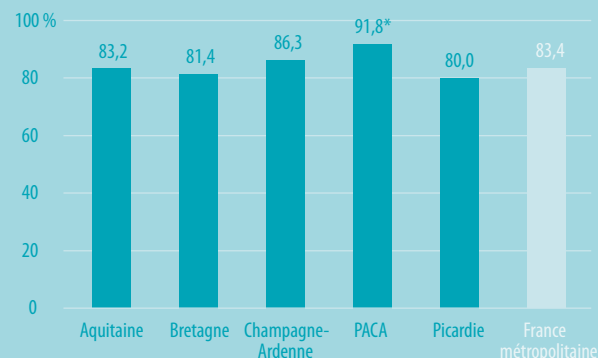
Source : Baromètre Santé environnement 2007 - INPES, ORS PACA

F2. Personnes déclarant avoir déjà ressenti les effets de la pollution de l'air intérieur sur leur santé ou celle de leur entourage proche, selon l'âge



Source : Baromètre Santé environnement 2007 - INPES, ORS PACA

F3. Proportions¹ de personnes déclarant aérer au moins une fois par jour leur logement en hiver



¹ Standardisées sur l'âge

* Différence significative par rapport à la France métropolitaine

Source : Baromètre Santé environnement 2007 - INPES, ORS Aquitaine, Bretagne, Champagne-Ardenne, PACA, ORS Picardie